



Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris

16 (1-2) | 2004
2004(1-2)

Parcours migratoires féminins à Parme (Italie du nord) selon différentes sources d'information : Étude de cas

Women's migration paths to Parma (Northern Italy): a case study from different sources

V. Pellegrino, E. Lucchetti et G. Boëtsch



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/bmsap/592>
ISSN : 1777-5469

Éditeur

Société d'Anthropologie de Paris

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2004
Pagination : 89-102
ISSN : 0037-8984

Référence électronique

V. Pellegrino, E. Lucchetti et G. Boëtsch, « Parcours migratoires féminins à Parme (Italie du nord) selon différentes sources d'information : Étude de cas », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* [En ligne], 16 (1-2) | 2004, mis en ligne le 13 mai 2008, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/bmsap/592>

**PARCOURS MIGRATOIRES FÉMININS À PARME (ITALIE DU NORD)
SELON DIFFÉRENTES SOURCES D'INFORMATION : ÉTUDE DE CAS**

**WOMEN'S MIGRATION PATHS TO PARMA (NORTHERN ITALY):
A CASE STUDY FROM DIFFERENT SOURCES**

Vincenza PELLEGRINO^{1, 2}, Enzo LUCCHETTI¹, Gilles BOËTSCH²

RÉSUMÉ

Cette étude traite d'expériences migratoires actuelles et de leurs spécificités en fonction de facteurs tels que le pays d'origine et le sexe. Ce travail s'inscrit dans une réflexion méthodologique : il met en évidence le bénéfice acquis par l'utilisation concomitante de différentes sources d'information. Nous avons tiré parti d'informations provenant de registres administratifs (« *Anagrafe* », correspondant à l'état civil) et de celles récoltées au cours d'une enquête réalisée dans le Centre de Consultation pour Femmes Immigrées (CFI). Pour des raisons pratiques (effectifs importants), nous avons approfondi les parcours des femmes tunisiennes, philippines, nigérianes, moldaves et ukrainiennes. Nous avons pu mettre en évidence les spécificités de la migration liées aux caractéristiques biographiques comme l'âge, l'état civil, le rapport de parenté avec les membres du foyer, et aussi la séparation entre mères et enfants. Grâce à une méthode d'analyse multivariée (« *cluster analysis* »), nous avons mesuré la « distance » entre les différents parcours migratoires, et avons mis en évidence la grande variabilité interne du phénomène d'immigration.

Mots-clés : circuits migratoires, femmes migrantes, Italie, Philippines, Tunisie, Nigéria, Europe de l'Est.

ABSTRACT

The present study concerns contemporary migration experiences characterized by different factors, such as the country of origin and the gender of migrants. The migration paths linking the city of Parma (northern Italy) with the various countries of origin have been analysed on the basis of information taken from the Population Register of the Town Council of Parma (1989-2000), as well as information obtained in the course of a survey (1999-2002) conducted by the Migrants Health Center of the Local Health Authorities. Thus our project has a methodological orientation: it underlines the utility of integrating different sources and survey methodologies when undertaking a study of migrations. We have explored in depth the most numerous women's migration paths in our area of study (those of Tunisian, Filipina, Nigerian, Moldavian and Ukrainian women) and we have highlighted the particular features of these migration circuits, according to age, marital status, family relationships and the mother-daughter separation induced by the migration. Finally, the Cluster Analysis method has enabled us to "measure" the distance between the different migration profiles and we have underlined the high degree of variability existing within the phenomenon of immigration.

Keywords: migration paths, migrant women, Italy, Philippines, Tunisia, Nigeria, Eastern Europe.

-
1. Département Génétique, Anthropologie, Evolution, Université des Études de Parme, Viale delle Scienze 11/A, 43100 Parme, Italie, e-mail : pellegrino@netcourrier.com.
 2. UMR 6578 du CNRS, Unité d'Anthropologie, Université de la Méditerranée, Faculté de Médecine, Secteur Centre, 27 boulevard Jean Moulin, 13385 Marseille CEDEX 05, France.

PROBLÉMATIQUE

Les circuits migratoires internationaux ont très récemment marqué les régions du nord de l'Italie. Leurs rapides évolutions sont particulièrement intéressantes si l'on considère que l'Italie a été longtemps un pays d'émigration dont le solde migratoire était négatif jusqu'en 1973. Au cours des vingt dernières années, les trajectoires migratoires ont touché ce pays de façon continue et accentuée. À cet égard, Parme apparaît comme emblématique : ville industrielle caractérisée par la présence simultanée de petites, moyennes et grandes entreprises, elle dispose de grandes possibilités de travail et affiche un taux de chômage très bas, toujours inférieur à 3,5 % durant la dernière décennie (Zamagni 1997). Du point de vue démographique, cette ville se distingue par une forte baisse de la natalité et par le vieillissement de la population. En 1961, 7 % des habitants étaient âgés de moins de 5 ans, contre seulement 4 % en 1991, tandis que pendant la même période, la proportion de personnes de plus de 75 ans est passée de 4 % à 10 % (Soliani, Ghirardini 1992).

Simultanément, en interaction avec ces changements, l'immigration internationale a pris une certaine ampleur. Ainsi, au 1^{er} janvier 1989, seulement 0,7 % de la population de Parme était de nationalité étrangère (du même ordre de grandeur que la moyenne nationale) contre 3,4 % au 1^{er} janvier 2000 (Pellegrino 2001).

L'histoire des migrations à Parme mérite notre attention car elle touche des aspects caractéristiques des migrations transnationales contemporaines³ : l'extension spatiale des réseaux (*networks*) migratoires liant une même société migrante à des régions géographiquement très éloignées (Boyd 1989 ; Fawcett 1989 ; Kritz *et al.* 1992) ; la coexistence de parcours migratoires individuels et familiaux, remettant en cause les théories reposant sur des « phases successives » et des « cycles migratoires » bien définis (Zehraoui 1994) ; la pluralité des profils biographiques des migrants, tantôt femmes, tantôt

hommes, tantôt jeunes célibataires, tantôt personnes plus âgées et mariées (Grasso 1997 ; Venturelli Christensen 2002), qui composent et recomposent les profils des populations d'origine comme de celles d'arrivée.

Dans cette étude, nous avons décrit les profils biographiques des migrants appartenant aux courants migratoires numériquement les plus importants, et cherché à mettre en évidence le rôle de la répartition sexuelle dans la différenciation de ces parcours, à partir de données administratives à notre disposition [Registres d'état civil (*Anagrafe*) 1989-2000]. Après avoir analysé les différents courants migratoires dans la ville de Parme, nous avons approfondi les parcours migratoires féminins par une enquête menée auprès d'un Centre de Consultation pour les Femmes Immigrées (CFI). En particulier, nous nous sommes intéressés aux femmes les plus nombreuses dans les registres d'état civil, c'est-à-dire les Tunisiennes, les Philippines et les Nigériennes, auxquelles nous avons ajouté les Moldaves et les Ukrainiennes, femmes récemment arrivées, sans permis de séjour, d'effectif important au Centre de Consultation, bien que ne figurant pas dans les registres administratifs.

Nous avons utilisé conjointement les registres administratifs et les informations issues de l'enquête au CFI afin de ne pas nous limiter à l'analyse du « courant migratoire » obtenu par identification de personnes provenant du même pays d'origine, mais d'analyser les différents « circuits migratoires »⁴, c'est-à-dire les séparations induites par la migration d'un membre de la famille et les « réalités familiales transnationales ».

Notre recherche se propose ainsi de participer au débat méthodologique suscité par les migrations contemporaines : est-il possible de faire interagir des informations issues de sources écrites (registres de populations) et de sources orales (enquêtes anthropo-démographiques) afin de parvenir à une meilleure connaissance des phénomènes migratoires ?

3. Pour approfondir le concept de « réalités migratoires transnationales », nous renvoyons à Al-Ali et Koser (2002), Smith (1999), Appadurai (1996) et à Pollini et Venturelli Christensen (2002) pour le contexte italien. Nous désirons rappeler que le terme « transnational » fait allusion au caractère « délocalisé » des réseaux familiaux des migrants, réseaux à travers lesquels se réalisent des échanges perpétuels de ressources matérielles et symboliques entre personnes apparentées qui habitent en terres lointaines (échanges d'où sortent de nouveaux systèmes familiaux).

4. Dans ce contexte, nous définissons le « circuit migratoire » comme l'ensemble des parcours (déplacements physiques et symboliques) reliant deux lieux (au sens de réalités sociales, familiales, etc.) éloignés dans l'espace. Circuit migratoire et courant migratoire n'ont pas le même sens. Le circuit migratoire n'est pas composé exclusivement par les immigrés résidant à Parme mais aussi par leurs parents lointains, enfants et conjoints. Si l'on veut saisir l'importance de la migration individuelle sur l'histoire familiale, il faut récolter des informations concernant la famille d'origine. Le courant migratoire décrit les profils biographiques d'un ensemble de compatriotes en terre d'immigration. Ainsi, les données administratives permettant de décrire chaque courant migratoire seront complétées par celles provenant d'enquêtes que nous avons menées au *Centre de Consultation des Femmes Immigrées*.

Outre l'accroissement d'informations sur les personnes migrantes et leur famille, cette approche pluri-méthodologique possède une valeur de formation pour les chercheurs en démographie, traditionnellement formés à l'approche quantitative et aujourd'hui appelés à concilier analyses quantitatives et connaissance « qualitative » des réalités sociales et de leur extrême complexité. Cette approche à la fois quantitative et qualitative est propre à l'anthropologie démographique : la « présence » du démographe sur le terrain peut l'amener à modifier sa problématique et augmente notamment sa capacité à remettre en question les données quantitatives à sa disposition (Pellegrino 2001).

SOURCES ET MÉTHODES

Les registres d'état civil : « *Registri anagrafici* »

À partir de 1989, nous avons constitué un observatoire démographique de la population résidant à Parme, grâce aux données des registres d'état civil (*Anagrafe*)⁵ de la commune (Pizzetti 2000). Une fois réorganisées dans une banque de données structurée, ces informations nous ont permis de suivre les étrangers résidant à Parme, de savoir avec qui ils vivent et d'observer les changements survenus au sein de chaque cellule familiale⁶.

Nous avons retenu les personnes de nationalité étrangère⁷ au moment de leur enregistrement au bureau de l'état civil. Parmi ces données, nous avons retenu l'âge, le sexe, l'état civil, le lieu et la date d'installation à Parme, le niveau d'étude, la profession et le lien de parenté avec le titulaire de la fiche d'état civil (le « chef de famille ») au moment de première inscription dans les registres, afin de saisir les dynamiques « d'arrivées successives » spécifiques à chaque courant migratoire.

Eu égard aux objectifs de notre recherche, les informations disponibles dans les registres administratifs présentent des limites connues de nombreux spécialistes qui s'y sont déjà confrontés. N'y figurent que les

personnes étrangères résidant *officiellement* à Parme, à l'exclusion de celles, d'effectifs importants, qui ne détiennent pas de permis de séjour (Natale 1986 ; Baldacci 1993 ; Bonifazi 1998). Par ailleurs, les informations requises par les administrations publiques sont insuffisantes pour décrire les « circuits » migratoires : il est en effet impossible de connaître l'histoire familiale du migrant et de sa famille ne résidant pas à Parme. Il s'avère donc nécessaire d'affiner les informations concernant les parcours migratoires relatifs à une ville pour approcher le phénomène migratoire.

Enquête au Centre de Consultation pour les Femmes Immigrées

Depuis avril 1997 jusqu'à fin 2001, nous avons enquêté auprès du Centre de Consultation pour les Femmes Immigrées et leurs Enfants (CFI), institué par l'Unité Sanitaire Locale (USL) de Parme, enquête aujourd'hui poursuivie sous notre direction par les professionnels du centre.

Au sein du CFI, une équipe interdisciplinaire formée d'anthropologues, d'assistantes sociales et de gynécologues, s'est fixée comme objectif de recueillir les biographies des femmes étrangères s'adressant aux services socio-sanitaires publics. Nous avons enregistré les histoires de vie de 1176 femmes, provenant de différentes parties du monde, au cours d'entretiens semi-directifs à la fois quantitatifs et qualitatifs de 45 à 60 mn. Les données recueillies ont été ensuite informatisées.

La limite de l'échantillonnage, en termes statistiques, semble découler des contraintes venant du fonctionnement du centre : une partie des femmes se connaissent (recrutement par « bouche à oreille ») et ce service, ouvert aux femmes « sans papiers », accuse une sur-représentation de ces femmes par rapport aux autres services du Centre, donc d'un type particulier de profil biographique. La proportion de femmes nigérianes, par exemple, représente plus de 17 % de l'échantillon, en comparaison des Tunisiennes (4,2 %) et surtout des Philippines (3,5 %), bien que ces dernières soient nombreuses à Parme d'après les registres d'état civil.

5. Nous utiliserons par la suite le terme « état civil » à la place d'« *Anagrafe* ». Bien que les *Anagrafi* italiens et les registres d'état civil français n'aient pas une structuration identique, ils sont similaires et ils recouvrent la même fonction dans les deux pays.

6. Concernant les résidents étrangers, ces données informent sur le sexe, l'état civil, les date et lieu de naissance, la date de départ et le pays d'origine, les date et lieu de mariage, le niveau d'étude et la profession, l'identité des membres d'un même foyer et leur degré de parenté.

7. Nous avons considéré les personnes qui avaient une nationalité étrangère au moment de l'inscription dans le registre d'état civil. Cet ensemble de personnes (9754 individus) est formé par les étrangers qui ont résidé dans la municipalité de Parme au moins une année et pas nécessairement durant toute la période examinée.

Toutefois, l'enquête menée au CFI nous a permis de reconstituer le passé familial et reproductif des femmes et d'avoir accès à des informations plus confidentielles permettant de reconstruire l'histoire familiale dans sa globalité (formation du couple, lieu de résidence des partenaires et des enfants). Les informations recueillies nous ont en outre permis de décrire un des aspects les plus intéressants des migrations, à savoir les séparations qu'elles entraînent, aspect qui souligne le caractère familial des stratégies migratoires (Massey 1990).

Enfin, cette expérience, qui s'est avérée avoir une portée dans la formation du corps médical, a montré que la connaissance approfondie des biographies des immigrés constitue une étape indispensable dans la mise en place de services socio-sanitaires basée sur des observations interculturelles.

Les méthodes d'analyse

Après une phase descriptive reposant sur l'analyse statistique, nous avons « mesuré » la distance, ou la ressemblance, entre les profils migratoires prévalant dans les différents circuits, par une méthode multivariée, l'analyse de regroupement de Ward (1963) par agglomérations successives de type hiérarchique (*Cluster Analysis*, Fabbri 1990).

Cette méthode nous semble appropriée, car elle procède à la synthèse de la variabilité qui s'exprime à travers une série de variables : à partir d'unités désagrégées, elle identifie des « groupes » (ou des typologies) plus homogènes par le biais d'agrégations par phases successives. Dans cette étude, l'objectif est

l'identification de circuits caractérisés par des parcours migratoires similaires, les unités correspondant aux groupes nationaux (ensembles de compatriotes immigrés à Parme) ⁸.

Une méthode similaire a été récemment utilisée dans d'autres études démographiques, car elle permet le regroupement d'unités tout en réduisant le libre arbitre du chercheur dans la définition des « typologies » (Sauvain-Dugerdil *et al.* 1998 ; Di Comite, Carrella 2002) : celui-ci ne s'impose que la méthode statistique permettant les agglomérations. Cette méthode permet de réactualiser le concept de « typologie » en tant qu'outil d'analyse et de compréhension plus que de définition d'une réalité observée.

LES CIRCUITS MIGRATOIRES ET LEUR ÉVOLUTION (1989-2000) : ASPECTS DESCRIPTIFS

Les registres d'état civil de la commune de Parme

Avant d'entrer plus spécifiquement dans l'analyse des parcours migratoires, il nous a semblé pertinent d'approcher le contexte même de l'immigration dans sa globalité.

Le nombre d'étrangers vivant à Parme entre 1989 et 2000, selon le registre d'état civil, s'élève à 9754 personnes, dont 56,4 % d'hommes et 43,6 % de femmes (tabl. I). Parmi les femmes, ce sont les Philippines et les Nigériennes qui sont les plus nombreuses, tandis que parmi les hommes nous observons une majorité de Tunisiens, de Marocains et de Sénégalais. Ce premier tableau nous

1989-2000	Femmes (A)	Hommes (B)	Total	Sex ratio (B/A pour cent)
Total	4252	5502	9754	129,4
Tunisie	208	1068	1276	513,5
Maroc	201	451	652	224,4
Albanie	186	425	611	228,5
Philippines	385	211	596	54,8
Sénégal	36	448	484	1244,4
Ghana	199	248	447	124,4
Nigeria	253	153	406	60,5
Chine	139	176	315	126,6

Tabl. I - Sex ratio des étrangers résidant à Parme entre 1989 et 2000.

Table I— Sex ratio of foreign residents at Parma between 1989 and 2000.

8. Le choix des variables à utiliser pour caractériser les circuits migratoires a été justifié avant chaque opération. Soulignons néanmoins que notre objectif est l'identification des groupes pour lesquels la distance euclidienne $d_{rs} = \sqrt{\hat{\lambda}_i (z_{ri} - z_{si})^2}$ est la moins élevée, où ces groupes sont la r-^{ème} et la s-^{ème} unité dans un espace déterminé par m variables considérées (z_i , où $i = 1, 2, \dots, m$).

donne une image de la variabilité évoquée auparavant. Le *sex ratio* diffère sensiblement selon le pays d'origine. Les femmes philippines et nigériennes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes ; inversement, les personnes d'origine tunisienne et sénégalaise sont, pour la grande majorité, de sexe masculin. Un plus grand équilibre au niveau du *sex ratio* s'observe au sein d'autres courants, numériquement moins représentés à Parme, notamment les Ghanéens et les Chinois.

Nous remarquons une évolution différente des effectifs féminins et masculins au cours de la dernière décennie (*fig. 1*) :

- un premier groupe (par exemple, Tunisiens) se compose majoritairement d'hommes, bien que leur *sex ratio* tende actuellement à baisser ;
- dans un deuxième groupe (par exemple, Philippines), les femmes sont plus nombreuses que les hommes, bien que ces derniers les rattrapent lentement ;
- enfin, durant la même période d'observation, un troisième groupe (par exemple, Nigériens) montre un plus fort déséquilibre entre les deux sexes, cette fois à l'avantage des femmes.

L'état civil et l'âge au moment de l'inscription dans les registres sont des éléments utiles à la description des parcours migratoires (*tabl. II*). Ces données informent sur la relation entre migration et cycle de vie, surtout par rapport à la formation du couple ; cette relation peut différer selon le sexe à l'intérieur des courants migratoires⁹.

Le cas des femmes (*tabl. II*). Leur état civil au moment de leur arrivée diffère sensiblement selon les nationalités : 84,7 % des Tunisiennes sont déjà mariées (sur un total de 131 femmes adultes), alors que seulement 23,4 % (sur 209) des Nigériennes et 32,2 % des Philippines (sur 345) le sont.

Parmi les femmes mariées avant leur arrivée à Parme, les Tunisiennes sont les plus jeunes (26,2 ans de moyenne), les Philippines les plus âgées (36,6 ans). Ce dernier groupe présente une forte variabilité interne, soulignée par l'asymétrie de la distribution et par leur âge modal au moment de leur arrivée relativement bas (25 ans), comparable à celui des Tunisiennes. Cette variabilité indique la coexistence de profils migratoires contrastés chez les Philippines, variabilité retrouvée chez les hommes mariés de même nationalité. Un phénomène

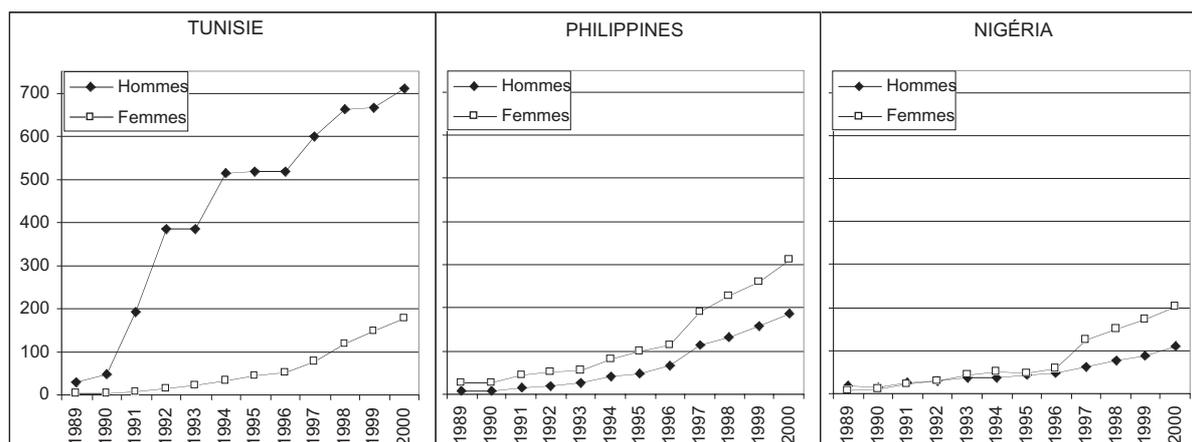


Fig. 1 - Effectifs de Tunisien(ne)s, Philippin(e)s et Nigérian(e)s résidant à Parme : 1989-2000.

Fig. 1—Tunisian, Filipino and Nigerian residents in Parma: 1989-2000.

	Tunisie	Nigéria	Philippines
Nb Femmes adultes (≥ 15 ans)	131	209	345
Mariées	121	49	111
Célibataires	20	160	234
Âge moyen des femmes mariées	26,2	29,6	36,6
Déviation standard	4,1	5,7	9,5
Âge moyen des femmes célibataires	26,1	26,5	30,8
Déviation standard	5,1	4,2	7,9

Tabl. II - État matrimonial et âge des femmes au moment de leur inscription dans les registres d'état civil.

Table II—Marital status and age of women at the moment of registration in the population register.

9. Nous n'avons retenu que les personnes âgées d'au moins 15 ans à leur arrivée, puisqu'il s'agissait de comprendre à quel moment de leur cycle de vie la migration survenait. Il est évident que les personnes arrivées à Parme au cours de leur petite enfance ont migré en compagnie de leurs parents.

opposé caractérise les Tunisiennes : leur distribution est plus homogène, comprise en grande partie (69 % de cas) dans la tranche d'âge 23-26 ans.

Chez les Nigériennes, la distribution des âges des femmes célibataires à leur arrivée apparaît particulièrement concentrée dans la tranche d'âge comprise entre 25 et 28 ans ; dans ce groupe, les adolescentes et les femmes âgées de plus de 35 ans sont moins nombreuses. Au contraire, les Philippines célibataires sont en moyenne plus âgées (30,8 ans).

Le cas des hommes (tabl. III). En ce qui concerne les hommes, une spécificité migratoire selon le sexe émerge au sein des mêmes courants.

Les hommes célibataires à leur arrivée sont plus nombreux que les mariés : cet aspect est plus

marqué chez les Tunisiens (85,9 %) que chez les Philippins (52,9 %).

Par ailleurs, par rapport aux femmes, les hommes mariés sont plus âgés que les femmes de même statut matrimonial, et ce dans toutes les voies migratoires concernées. De plus, tous les groupes présentent une grande différence entre l'âge moyen et l'âge modal à l'arrivée, mettant en évidence un effectif important d'hommes âgés de plus de 40 ans. Ce phénomène est le plus marqué chez les Philippins (moyenne 37,5 ans ; mode 25 ans). Les Tunisiens présentent un profil migratoire différent : les hommes mariés ont entre 32 et 35 ans et leur distribution est plus homogène (moyenne : 34,1 ans ; mode : 32 ans).

	Tunisie	Nigéria	Philippines
<i>Nb Hommes adultes (≥ 15 ans)</i>	991	105	169
Mariés	138	39	80
Célibataires	853	66	89
Âge moyen des hommes mariés	34,1	32,4	37,5
Déviat. standard	5,6	6,1	7,8
Âge moyen des hommes célibataires	26,9	25,8	28,2
Déviat. standard	6	6,1	8,3

Tabl. III - État matrimonial et âge des hommes au moment de leur inscription dans les registres d'état civil.

Table III—Marital status and age of men at the moment of registration in the population register.

Comparaison entre sexes. À leur arrivée, les hommes sont en général plus âgés que les femmes, sauf chez les Philippins et les Nigériens célibataires, en moyenne plus jeunes que les femmes de même statut et de même origine. On peut supposer, ce qui sera confirmé par la suite, qu'il s'agit de regroupements familiaux affectant les hommes philippins venus rejoindre leur chef de famille, ce qui souligne le rôle possible des femmes en tant que « premier migrant ».

La figure 2 résume les propos exposés. Il apparaît clairement que les parcours féminins diffèrent davantage entre eux que les parcours masculins, pour lesquels l'état civil à l'arrivée conditionne de façon identique l'âge, quels que soient les groupes ; du côté des femmes, les Philippines présentent l'âge et la variabilité internes les plus élevés.

Le lien de parenté avec le chef de famille au moment de l'inscription dans les registres d'état civil est un élé-

ment essentiel pour évaluer le caractère familial ou non des dynamiques migratoires, l'interdépendance entre l'immigration et la présence d'un autre membre de la famille déjà établi, en particulier dans le cas de conjoints (fig. 3)¹⁰.

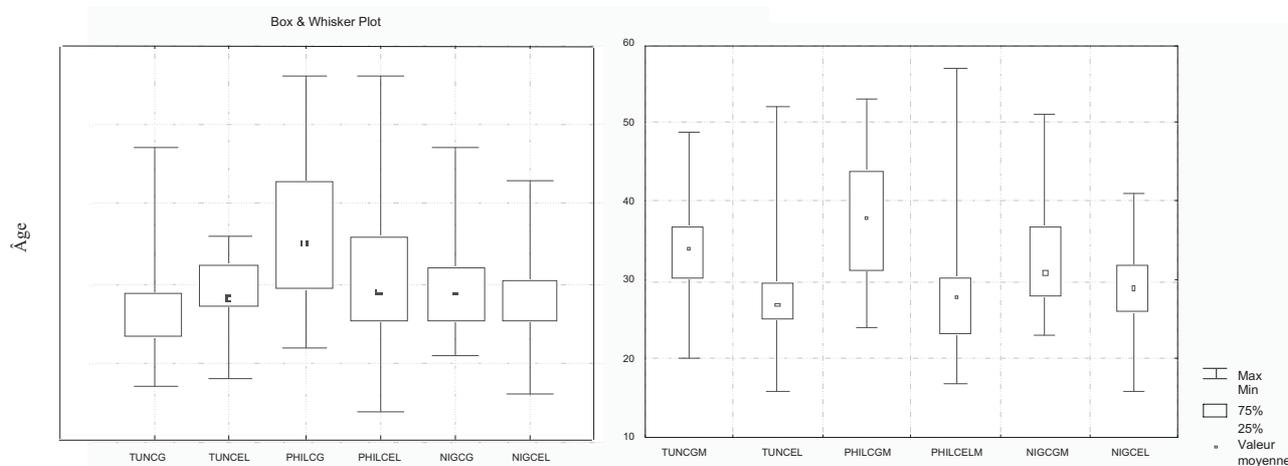
Concernant les Tunisiennes, 72,5 % sont épouses du chef de famille contre 13,7 % elles-mêmes chefs de famille, donc fondatrices d'un nouveau foyer. Le parcours migratoire de ces femmes apparaît généralement comme étant motivé par le regroupement avec le conjoint. Le statut des hommes permet de comprendre les spécificités des parcours féminins : 85 % des Tunisiens sont chefs de famille à leur arrivée et aucun des maris n'est à la charge de son épouse.

Concernant les Philippins, leur statut familial au moment de leur arrivée à Parme diffère de l'exemple précédent. En ce qui concerne les femmes, 50 % sont chefs de famille, 13,3 % épouses de chef de famille et 19,4 % vont habiter chez une personne non apparentée ; chez les hommes, 55,6 % sont chefs de famille, 10,7 % sont mariés au chef de famille et 10,1 % cohabitent avec une personne sans lien de parenté. Il se dégage, dans ce groupe, une plus grande similitude entre profils migratoires féminins et masculins, de plus nombreux foyers n'ayant aucun lien de parenté, ainsi qu'une hétérogénéité considérable de situations.

10. Nous nous référons toujours aux personnes âgées de 15 ans et plus au moment de leur arrivée. Rappelons qu'une partie des cas n'est pas prise en considération dans ce travail. Il s'agit des personnes pour lesquelles nous ne disposons pas de cette information, et de celles dont les liens de parenté sont très peu représentés (la somme des catégories n'arrive pas à 100 %).

Chez les Nigériens, 68 % des femmes sont chefs de familles, 12,9 % sont épouses de chef de famille, et 4,3 % cohabitent avec un chef de famille non apparenté. Parmi les hommes, 70 % sont chefs de famille et 8,6 % ont une

épouse chef de famille. Le graphique montre bien le caractère individuel de ces parcours migratoires qui sous-tendent d'autres liens que la parenté ou le mariage.



FEMMES
 TUNCG, Tunisiennes mariées ; TUNCEL, Tunisiennes célibataires ; PHILCG, Philippines mariées ; PHILCEL, Philippines célibataires ; NIGCG, Nigérianes mariées ; NIGCEL, Nigérianes célibataires

WOMEN
 TUNCG, married Tunisian women; TUNCEL, unmarried Tunisian women; PHILCG, married Filipinas; PHILCEL, unmarried Filipinas; NIGCG, married Nigerian women; NIGCEL, unmarried Nigerian women.

HOMMES
 TUNCGM, Tunisiens mariés ; TUNCELM, Tunisiens célibataires ; PHILCGM, Philippins mariés ; PHILCELM, Philippins célibataires ; NIGCGM, Nigériens mariés ; NIGCEL, Nigériens célibataires.

MEN
 TUNCGM, married Tunisian men; TUNCELM, unmarried Tunisian men; PHILCGM, married Filipinos; PHILCELM, unmarried Filipinos; NIGCGM, married Nigerian men; NIGCELM, unmarried Nigerian men.

Fig. 2 - Âge au moment de l'inscription dans les registres d'état civil.

Fig. 2—Age at the moment of registration in the population register.

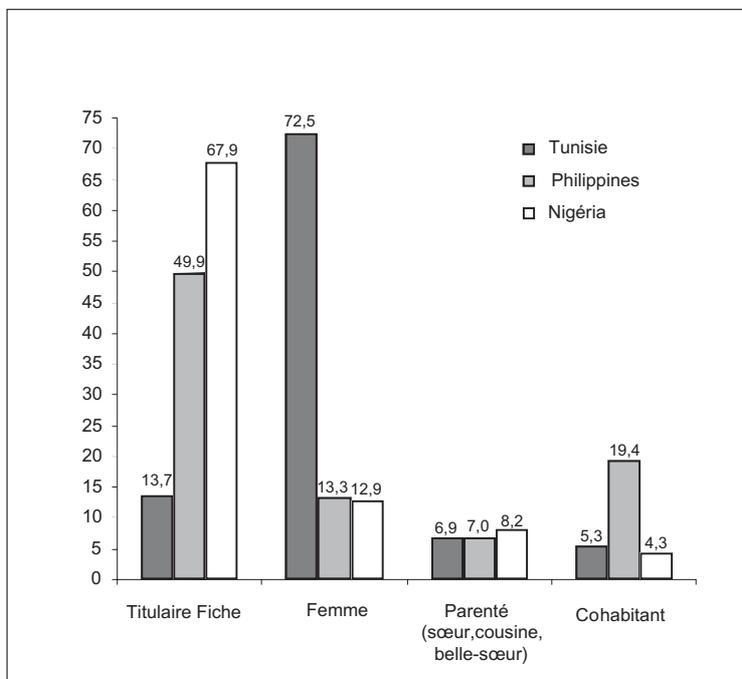


Fig. 3 - Rapport de parenté des femmes tunisiennes, philippines et nigérianes avec le chef de famille au moment de l'inscription dans les registres d'état civil.

Fig. 3—Relationship with the household head of Tunisian, Filipina and Nigerian women at the moment of registration in the population register.

L'enquête au Centre de Consultation des Femmes Immigrées (CFI)

Pendant la période considérée (1^{er} avril 1997-31 décembre 2001), nous avons mené des entretiens au CFI auprès de 1176 femmes immigrées. Parmi les femmes interviewées, les plus nombreuses sont les Nigériennes (16,1 %), les Moldaves (10 %), les Ivoiriennes (10,1 %) et les Ukrainiennes (5,1 %) bien qu'il y ait aussi des Tunisiennes (4,2 %) et des Philippines (3,4 %). De plus, 55,8 % de ces femmes ne détiennent pas de permis de séjour au moment de l'enquête, 7,2 % attendent de le renouveler ; seules 37 % en possèdent un. Ce fait témoigne de l'importance d'une méthodologie de terrain pour approcher les histoires migratoires, non connues des institutions (et donc non reportées dans les registres administratifs). Nous avons ainsi mis en évidence des courants migratoires pratiquement inexistantes selon les données des registres d'état civil, comme ceux d'Europe de l'Est, qui concernent essentiellement des femmes moldaves et ukrainiennes.

Ainsi, la situation irrégulière ne touche pas les trois nationalités de manière équivalente. Les femmes

tunisiennes sont davantage en règle que les Nigériennes, les Philippines ayant une position intermédiaire ($\chi^2 = 1,35E-06$; ddl = 2 ; p = 0,000) (tabl. IV).

	Femmes	Avec papiers	Sans papiers
Tunisie	50	35	15
Philippines	40	21	19
Nigéria	200	63	137
Ukraine	60	3	57
Moldavie	124	3	121
Total	1176	435	741

Tabl. IV - Nationalité et situation administrative (détermination d'un permis de séjour) des femmes interrogées au Centre de Consultation des Femmes Immigrées.

Table IV—Nationality and administrative situation (residence permit) of women interviewed at the Migrants Health Center.

Comme nous l'indique le tableau IV, les circuits migratoires ont des profils différents. Certains sont plus récents, comme ceux des femmes d'Europe de l'Est, alors que d'autres circuits sont plus anciens (tabl. V). Les femmes philippines vivent en Italie depuis 4,2 ans en moyenne au moment de l'enquête et les Moldaves depuis 1,6 an environ : il s'agit de cas extrêmes. Par ailleurs, les Nigériennes ont précédé les femmes de l'Est européen.

	Tunisie	Philippines	Nigéria	Ukraine	Moldavie
Effectif	50	40	200	60	124
Âge moyen au moment de l'entretien	28,4	31,6	26,8	41,3	35,1
Déviation standard	5,6	7,3	7,2	13,6	9,2
Âge moyen au moment de leur arrivée en Italie	26,9	26,3	23,1	39,1	33,1
Temps passé en Italie (années)	3,0	4,2	3,4	1,7	1,6

Tabl. V - Âge des femmes interrogées au Centre de Consultation des Femmes Immigrées au moment de l'entretien et de leur arrivée en Italie.

Table V—Age of interviewed women at the Migrants Health Center at the moment of interview and at the moment of arrival in Italy.

Parme est la première localité italienne où la majorité des femmes (68 %) résident de façon durable (au moins 6 mois), bien que les migrants aient souvent effectué des haltes dans d'autres localités avant de s'y installer. En effet, entre l'arrivée en Italie et l'installation à Parme, 2,1 ans en moyenne se sont écoulés, excepté pour les femmes de l'Est européen (89 %) qui arrivent presque toujours directement. Si les dynamiques migratoires sont toujours liées au phénomène de « bouche à oreille » entre compatriotes, celui-ci déterminant le choix du lieu d'accueil, cela paraît

particulièrement vrai pour les femmes moldaves et ukrainiennes. Ces femmes nous ont parlé de parcours migratoires en étroite relation les uns avec les autres et qui résultent d'un échange d'informations pour trouver un travail, de remplacements temporaires par des amies le temps des vacances, etc.

Âge des femmes au moment de l'entretien. Comparativement aux femmes moldaves et ukrainiennes, les femmes nigériennes et tunisiennes sont plus jeunes au moment de l'entretien. Par ailleurs, la variabilité à l'intérieur du groupe de femmes tunisiennes est plus faible

par rapport à celle observée au sein des autres groupes, ce qui témoigne une nouvelle fois de la plus grande homogénéité de leurs profils migratoires.

État civil. Sur 1147 femmes (29 n'ont pas répondu), 46,6 % sont mariées, 34,9 % célibataires, 9,7 % cohabitent avec leur partenaire, 2,4 % sont séparées, 3,3 % divorcées et 3,1 % veuves. La différence entre nationalités reflète ce que nous avons observé au niveau du recensement : les femmes tunisiennes sont en grande majorité mariées (90 %), alors que les Nigériennes sont célibataires à 77,5 % et les Philippines occupent une situation intermédiaire (mariées à 57,5 %). Les femmes moldaves sont mariées dans 62 % des cas et divorcées dans 21 %. En ce qui concerne les Ukrainiennes, ces pourcentages sont respectivement de 42 % et 32 %. La plupart des femmes de l'Est européen migrent après avoir vécu une vie de couple alors que leur famille (partenaire et enfants) ne les suit pas. Ces résultats soulèvent de nouvelles questions à propos de la relation entre migration et divorce, situation qui paraît plus spécifique aux pays de l'Est européen et que nous souhaitons approfondir par la suite.

Ces résultats confirment le lien existant entre mariage et migration qui caractérise les parcours des femmes tunisiennes, ce qui les distingue des autres femmes, avant tout des Nigériennes dont la majorité est célibataire.

Résidence des enfants et vie procréative. Le lieu de résidence des enfants peut révéler l'existence de séparations causées par la migration féminine et, en conséquence, la forte modification du cycle de vie familial et de l'histoire procréative des femmes. Nous avons reconstruit l'histoire de 965 femmes¹¹ : 572 sont mères, 255 ont un enfant, 182 deux et 135 trois ou plus. Parmi ces mères, 66,5 % sont mariées ou divorcées, tandis que 33,5 % n'ont jamais été mariées au moment de

l'enquête. Le pourcentage de femmes ayant eu des enfants est de 64 % chez les Tunisiennes, 57 % chez les Philippines, 41 % chez les Nigériennes, 70 % chez les Moldaves et 80 % chez les Ukrainiennes.

L'état civil des mères diffère sensiblement selon les nationalités : 96 % des Tunisiennes, 93,4 % des Moldaves, 92 % des Ukrainiennes, 78 % des Philippines et 41,2 % des Nigériennes sont mariées ou l'ont été (séparées/divorcées). Ces résultats montrent les limites de l'emploi des registres d'état civil et des papiers administratifs pour décrire l'entrée dans les vies de couple et reproductive. Par exemple, il semble difficile d'appréhender la réalité familiale et la vie procréative d'une femme nigérienne âgée de 25 ans, ayant migré seule, considérée comme célibataire dans les registres administratifs. Il est tentant de supposer que nous sommes face à une migration précédant la vie procréative, pouvant la retarder, alors qu'au contraire, l'enquête qualitative montre qu'il est plus vraisemblable qu'il s'agisse de migration interrompant une vie de couple plus ancienne.

Séparation du couple mère-enfant induit par la migration (tabl. VI). Ce dernier indicateur est lié aux types de parcours migratoires des femmes, selon leur groupe d'appartenance. À travers les narrations, nous avons reconstitué l'histoire de tous les enfants de 393 femmes. Afin d'accroître les effectifs nécessaires aux analyses statistiques, nous avons opéré le regroupement en 3 classes : type 1, mères dont tous les enfants sont absents ; type 2, mères ayant à la fois des enfants présents et absents ; type 3, mères résidant à Parme avec tous ses enfants. De ces résultats, il ressort que la séparation entre mère et enfants concerne les migrations contemporaines à un degré au moins aussi important que la séparation entre père et enfants, seule considérée comme représentative des premières vagues d'immigration jusqu'à présent.

<i>Répartition des 393 femmes dont le lieu de résidence des enfants est connu</i>		
Type 1 : mère dont tous les enfants sont absents	209	53,2 %
Type 2 : mère ayant des enfants absents et d'autres présents	27	6,9 %
Type 3 : mère vivant avec tous ses enfants	157	39,9 %

Tabl. VI - Répartition des mères selon la présence des enfants à Parme.

Table VI—Assessment of mothers according to presence of children in Parma.

11. Rappelons que, puisque les femmes interviewées n'étaient pas obligées de répondre à toutes nos questions, nous n'avons pas obtenu toutes les informations désirées. Enfin, pour l'analyse suivante (séparation mère-enfants induite par la migration), nous n'avons considéré que les femmes ayant répondu à chaque question et ayant donné des informations cohérentes sur les biographies des membres de leur famille.

Selon l'état civil des mères, le pourcentage de femmes séparées de leurs enfants augmente chez les célibataires (72,3 % appartiennent au type 1). Il paraît donc plus probable qu'un enfant soit séparé de sa mère lorsque celle-ci n'est pas mariée ($\chi^2 = 21,4$, ddl = 1 ; $p = 0,0001$).

Nous avons mis en relation la séparation entre mère et enfants avec la durée de séjour de celle-ci en Italie, afin de vérifier si la probabilité de regroupement augmente avec cette durée. Nous avons sélectionné les cas où tous les enfants étaient nés avant le départ de la mère (342 sur 393 cas) et nous avons regroupé les types 2 et 3 (mères ayant à la fois des enfants absents et présents et mères résidant avec tous ses enfants). Le coefficient de corrélation de Spearman s'avère hautement significatif ($R = 0,26$; $p = 0,000$). La séparation entre mère et enfants semble donc liée à la durée de l'expérience migratoire, elle-même corrélée à la régularisation de la situation administrative ($R = 0,46$; $p = 0,000$)¹².

Si le statut matrimonial, la durée du séjour et la situation administrative des femmes jouent un rôle essentiel dans les dynamiques de regroupement avec leurs enfants, on peut se demander si l'homogénéité du

phénomène est semblable ou si elle varie selon les nationalités.

La séparation entre mères et enfants, rarissime au sein de certains circuits migratoires féminins, apparaît très répandue dans d'autres (tabl. VII). Notre analyse a porté sur des effectifs réduits du fait que les mères ne nous ont pas toutes informés du lieu de résidence de tous leurs enfants.

Malgré le non-recours aux statistiques, on observe une distribution différente de la présence simultanée des mères et de leurs enfants selon les nationalités. La femme tunisienne est presque toujours entourée de tous ses enfants ; chez les Philippines, les types 1 et 2 + 3 sont en équilibre numérique ; chez les autres nationalités, la femme réside plus rarement (Nigériennes) ou quasiment jamais (femmes de l'Est européen, bien que mariées) avec ses enfants.

Pays d'origine	Type 1* N	Type 2* N	Type 3* N	Nb. de réponses	Mères N	Femmes interrogées
Tunisie	1	2	26	29	32	50
Philippines	8	3	8	19	23	40
Nigéria	56	3	15	74	82	200
Moldavie	79	2	2	83	87	124
Ukraine	44	2	0	46	48	60

* Type 1 : mère dont tous les enfants sont absents ; Type 2 : mère ayant des enfants à la fois absents et présents ; Type 3 : mère vivant avec tous ses enfants.

Tabl. VII - Répartition des mères selon la nationalité et la présence des enfants à Parme.

Table VII—Assessment of mothers according to nationality and presence of children in Parma.

DISTANCES ET RESSEMBLANCES ENTRE CIRCUITS MIGRATOIRES

Analyse multivariée : « mesurer » la ressemblance

Les migrants ont été regroupés par nationalité afin de mettre en évidence les similarités ou les divergences entre circuits migratoires. Dans cette optique, nous avons appliqué une méthode d'agglomération hiérarchique multivariée (*cluster analysis*) visant à une approche plus synthétique de la variabilité, et à l'identification de groupes nationaux plus homogènes, considérés au départ comme des unités séparées.

Des registres de recensement, nous avons retenu pour chaque nationalité les variables suivantes (fig. 4) :

12. Cela n'est pas vrai dans tous les groupes : nous avons précédemment montré que dans certains groupes (les Nigériens) la plupart des femmes vivent sans papiers et sont arrivées en Italie depuis plus de 3 ans.

(1) *sex ratio*, (2) proportion de femmes déjà mariées à leur arrivée, (3) proportion d'hommes déjà mariés à leur arrivée, (4) âge moyen à l'arrivée des hommes célibataires, (5) âge moyen à l'arrivée des femmes célibataires, (6) âge moyen à l'arrivée des hommes mariés, (7) âge moyen à l'arrivée des femmes mariées, (8) proportion de personnes qui fondent un nouveau foyer à leur arrivée, (9) proportion de femmes qui s'inscrivent à charge d'un mari déjà présent, (10) proportion d'hommes qui s'inscrivent à charge d'une femme déjà présente.

Le modèle obtenu montre que les parcours migratoires constituant le courant tunisien diffèrent davantage des autres. Afin de mettre en évidence la « spécificité » du courant tunisien, nous avons effectué une analyse comparative entre les trois principaux groupes nationaux (tunisien, philippin, nigérian), sexes séparés. Nous avons ajouté aux variables du modèle la relation de parenté avec le chef de famille, la proportion de personnes vivant seules à leur arrivée, et celle de

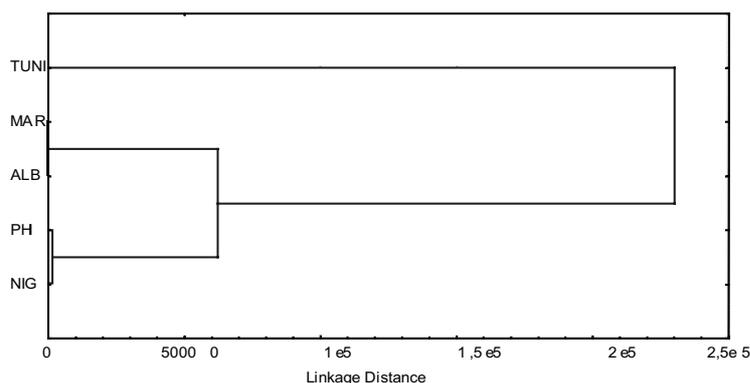


Fig. 4 - Analyse de regroupement de Ward par agglomérations successives : étrangers résidant à Parme ; sexes confondus. Source : Registres d'état civil.

Fig. 4—Ward's grouping analysis by successive agglomeration: foreign residents at Parma; both sexes. Source: Population register.

* Variables utilisées dans le modèle : a- sex ratio ; pourcentage de femmes déjà mariées à leur arrivée ; b- pourcentage d'hommes déjà mariés à l'arrivée ; c- âge moyen à l'arrivée des hommes célibataires ; d- âge moyen à l'arrivée des femmes célibataires ; e- âge moyen à l'arrivée des hommes mariés ; f- âge moyen à l'arrivée des femmes mariées ; g- pourcentage d'individus qui fondent un nouveau foyer à leur arrivée ; h- pourcentage de femmes inscrites à charge d'un mari déjà présent ; i- pourcentage d'hommes inscrits à la charge de leur femme déjà présente.

* Variables used in the model: a- sex ratio; percentage of women already married on arrival; b- percentage of men already married on arrival; c- average age of unmarried men on arrival; d- average age of unmarried women on arrival; e- average age of married men on arrival; f- average age of married women on arrival; g- percentage of individuals who start a new household on arrival; h- percentage of women registered in the charge of a husband already present; i- percentage of men registered in the charge of a wife already present.

Groupes : TUNI : Tunisiens ; MAR : Marocains ; ALB : Albanais ; PHI : Philippins ; NIG : Nigériens.

Groups: TUNI: Tunisians; MAR: Moroccans; ALB: Albanians; PHI: Filipinos; NIG: Nigerians.

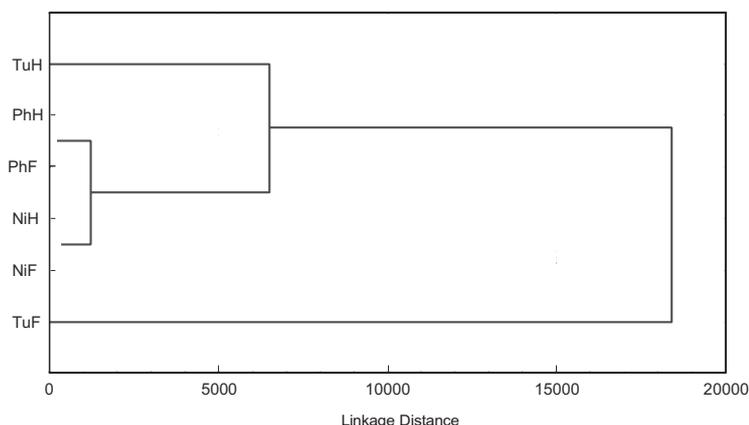
femmes (ou d'hommes) ayant précédé leur conjoint à Parme (fig. 5).

Chez les Nigériens comme chez les Philippins, les migrantes sont plus nombreuses que les migrants, mais leurs profils biographiques et les dynamiques migratoires

ne diffèrent pas sensiblement selon les sexes. Inversement, les Tunisiens ont adopté pour chaque sexe les deux typologies migratoires les plus éloignées. Le parcours migratoire des femmes tunisiennes, venues rejoindre leur conjoint en Italie, apparaît être le plus

Fig. 5 - Analyse de regroupement de Ward par agglomérations successives : étrangers résidant à Parme, sexes séparés. Source : Registres d'état civil.

Fig. 5—Ward's grouping analysis by successive agglomeration: foreign residents at Parma, sexes separated. Source: Population register.



* Variables utilisées dans le modèle : pourcentage d'individus mariés à l'arrivée ; pourcentage d'individus qui fondent un nouveau foyer à l'arrivée ; nombre moyen des composants de la première cellule familiale ; pourcentage d'individus mariés qui précèdent à Parme un/une conjoint (e).

Groupes : TuH : hommes tunisiens ; TuF : femmes tunisiennes ; PhH : hommes philippins ; PhF : femmes philippines ; NiH : hommes nigériens ; NiF : femmes nigérianes.

*Variables used in the model: percentage of individuals married on arrival; percentage of individuals starting a new household on arrival; average number of components of the first family unit; percentage of married individuals preceding a spouse at Parma.

Groups: TuH: Tunisian men; TuF: Tunisian women; PhH: Filipino men; PhF: Filipina women; NiH: Nigerian men; NiF: Nigerian women.

éloigné de celui des autres nationalités, caractérisé à la fois par la position de « premier migrant » des femmes, par une plus grande variabilité interne des âges, de l'état civil et du rapport de parenté avec le « chef de famille » titulaire de la fiche d'état civil. La spécificité des parcours migratoires selon le sexe paraît être le caractère distinctif du courant tunisien à Parme.

Nous nous sommes demandés si ces résultats étaient confirmés par les résultats de l'enquête plus précise et mieux documentée auprès des femmes du CFI, provenant d'un traitement statistique par analyse multivariée (*cluster analysis*). Pour cela, nous avons analysé la variabilité des parcours féminins en relation avec la durée réelle de la migration, les comportements procréatifs et les séparations d'avec les enfants. Les variables utilisées sont les mêmes que celles retenues dans la première partie de

l'étude, à savoir l'âge au départ du pays d'origine, la durée de séjour en Italie au moment de l'entretien, la proportion de mères célibataires (calculée sur l'ensemble des mères), le pourcentage des mères ayant des enfants dans leur pays d'origine.

Le modèle obtenu met en évidence quatre *clusters* (fig. 6). Le premier est constitué de femmes tunisiennes, encore une fois distantes des autres nationalités par le fait qu'elles vivent avec leurs enfants. Le deuxième *cluster* concerne les femmes philippines, proche du *cluster* des femmes de l'Est européen, avec qui elles ont en commun d'être majoritairement mariées et séparées de leurs enfants. Le dernier *cluster* est constitué des femmes africaines, nigérianes et ivoiriennes, souvent mères célibataires, séparées de leurs enfants, leur situation conjugale antérieure ayant été plus instable.

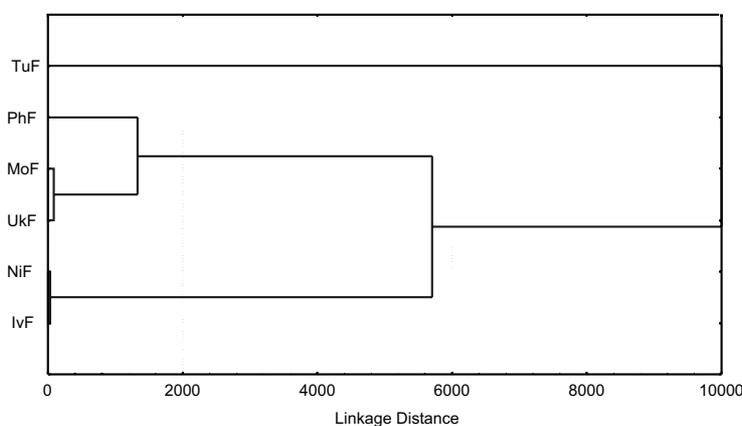


Fig. 6 - Analyse de regroupement de Ward par agglomérations successives : femmes interrogées au Centre de Consultation des Femmes Immigrées.

Fig. 6—Ward's grouping analysis by successive agglomeration: women interviewed at the Migrants Health Center.

* Variables utilisées dans le modèle : âge au départ du pays d'origine ; temps passé en Italie au moment de l'entretien ; % des mères ayant eu des enfants hors mariage ; % des mères qui ont laissé les enfants au pays d'origine.

Groupes : TuF : femmes tunisiennes ; PhF : femmes philippines ; NiF : femmes nigérianes ; MoF : femmes moldaves ; UkF : femmes ukrainiennes ; IvF : femmes ivoiriennes.

* Variables used in the model: age at departure from country of origin; time spent in Italy at moment of interview; percentage of mothers having children outside marriage; percentage of mothers having left children in the country of origin.

Groups: TuF: Tunisian women; PhF: Filipina women; NiF: Nigerian women; MoF: Moldavian women; UkF: Ukrainian women; IvF: women from Ivory Coast.

CONCLUSION

L'Italie du Nord s'avère être un modèle très intéressant pour l'étude des migrations contemporaines, permettant de mettre en évidence de nombreuses caractéristiques communes aux migrations transnationales, à savoir (1) le dynamisme et l'évolution rapide des circuits migratoires, (2) leur variabilité interne liée à la présence de parcours migratoires très différenciés, (3) l'expansion des aires géographiques concernées par ces

circuits. Nos analyses ont permis de mettre en évidence les spécificités des parcours migratoires selon le sexe et le pays d'origine.

Nous nous sommes attachés en priorité à des problématiques d'ordre méthodologique, à savoir « peut-on analyser les profils biographiques de migrants à partir des seules sources administratives qui ne concernent que des résidents en règle, et n'offrant que des informations limitées et très ponctuelles ? » Afin de répondre à cette question, nous avons intégré des données personnelles de

terrain aux données officielles disponibles. L'analyse simultanée de ces deux sources de données nous a permis d'évaluer l'impact de chacune des sources.

Tout d'abord, nous avons constaté qu'il existait des circuits contemporains, presque totalement inconnus des documents officiels, comme ceux des femmes de l'Est de l'Europe, dont la plupart ne sont pas en règle administrativement. Ensuite, nous avons pu « revoir » la notion de mariage telle qu'enregistrée au niveau de l'état civil : en effet, de nombreuses mères rencontrées au Centre de Consultation des Femmes Immigrées étaient qualifiées de célibataires sur leurs documents officiels tandis qu'elles étaient mariées par des rites « traditionnels » qui n'avaient pas été enregistrés dans les registres de population. En tout cas, célibataires ou « mariées traditionnellement », ces femmes étaient déjà mères : le mariage civil ne peut pas être considéré comme la « condition » d'entrée des femmes dans la vie procréative.

Les informations issues des deux sources d'informations ont été combinées, afin de présenter une image synthétique et plus précise de chaque circuit. Les profils des circuits migratoires provenant de chaque analyse concordent plutôt bien.

Les parcours migratoires prévalant dans les circuits tunisien, nigérian et philippin diffèrent. Ils mettent en évidence la coexistence de différentes expériences migratoires au sein d'une même société d'accueil. Nous avons confirmé le caractère principalement féminin de certains circuits (philippins, nigériens voire même Est européens), déjà observé dans d'autres régions du Nord de

l'Italie, où les femmes migraient les premières, même lorsqu'elles étaient mariées et avaient des enfants (Favaro, Tognetti Bordogna 1991).

En effet, nous nous sommes attachés à « mesurer » la ressemblance entre les différentes dynamiques migratoires. L'analyse quantitative de regroupement hiérarchique par agglomérations successives (*Cluster Analysis de Ward*) a permis de mettre en évidence l'existence de « typologies » migratoires plus ou moins semblables, que ce soit à partir des données du recensement ou des entretiens.

Enfin, le circuit migratoire des Tunisiens se distingue des autres : tous les modèles soulignent la forte divergence des expériences migratoires tunisiennes selon le sexe, l'arrivée des femmes étant motivée par le regroupement du couple. Dans les autres circuits observés, au contraire, les femmes migrent indépendamment du conjoint et les parcours migratoires diffèrent moins selon le sexe.

Cela confirme les dires d'auteurs qui parlent de « plusieurs immigrations » dans une période et un espace réduits, caractérisant particulièrement la première vague d'immigration en Italie (Bonifazi 1998 ; Pollini, Venturelli Christensen 2002).

Remerciements

Un remerciement particulier à la Fondation Fyssen pour son soutien financier aux études post-doctorales de Vincenza Pellegrino et à Hélène Pagezy pour ses précieux conseils post-rédactionnels.

BIBLIOGRAPHIE

- AL-ALI (N.), KOSER (K.) 2002, *New Approaches to migration? Transnational communities and transformation of home*, Routledge Ed., London, 280 p.
- APPADURAI (A.) 1996, *Modernity at large: Cultural Dimensions of Globalisation*, University of Minnesota Press, Minneapolis-London, trad. it. *Modernità in polvere*, Meltemi ed., Roma, 280 p.
- BALDACCI (E.) 1993, Alcune metodologie di campionamento per la stima della componente clandestina dell'immigrazione straniera, in L. Di Comite, M. De Candia (eds), *I fenomeni migratori nel bacino mediterraneo*, Quaderno 6, Cacucci Ed., Bari, p. 11-26.
- BONIFAZI (C.) 1998, *L'immigrazione straniera in Italia*, Il Mulino Ed., Milano, 296 p.
- BOYD (M.) 1989, Family and Personal Networks in International Migrations: recent developments and new agendas, *International Migration Review* 3: 638-670.
- DI COMITE (L.), CARELLA (M.) 2002, *Mobilità territoriale delle popolazioni e ricambio demografico. Processi di aggregazione e di dispersione*, Quaderno 25, Cacucci Ed., Bari, 286 p.
- FABBRIS (L.) 1990, *Multidimensional Analysis*, CLEUP, Padova, 240 p.
- FAVARO (G.), TOGNETTI BORDOGNA (M.) 1991, *Donne dal mondo. Strategie migratorie al femminile*, Guerini ed Associati, Milano, 248 p.
- FAWCETT (J.T.) 1989, Networks, linkages and migration system, *International Migration Review* 3: 671-680.
- GRASSO (M.) 1997, *Donne senza confini. Immigrate in Italia tra marginalità ed emancipazione*, Collana Metissage, L'Harmattan Italia, Torino, 198 p.
- KRITZ (M.M.), LIM (L.L.), ZLOTNIK (H.) 1992, *International Migration Systems, A Global Approach*, Clarendon Press, Oxford, 354 p.
- MASSEY (D.S.) 1990, Social structure, household strategies, and cumulative causation of migration, *Population Index* 56: 3-26.
- NATALE (M.) 1986, Fonti e metodi di rilevamento della popolazione straniera in Italia, *Studi Emigrazione* 82-83: 165-216.
- PELLEGRINO (V.) 2001, *Les migrations transnationales vers la ville de Parme : la trajectoire de vie individuelle et familiale des migrants. Analyse des parcours migratoires par l'intégration des différentes sources d'information*, Thèse de doctorat en Sciences Anthropologiques, Cotutelle italo-française Université de Bologne et Université de la Méditerranée de Marseille, 482 p.
- PIZZETTI (P.) 2000, *Approccio analitico nominativo per analisi microevolutive in una popolazione attuale*, Thèse de doctorat en Sciences Anthropologiques, Université de Bologne, 215 p.
- POLLINI (G.), VENTURELLI CHRISTENSEN (P.) 2002, *Migrazioni e appartenenze molteplici. Gli immigrati cinesi, filippini, ghanesi, ex-jugoslavi, marocchini, senegalesi e tunisini in Italia*, Ed. Franco Angeli, Milano, 240 p.
- SAUVAIN-DUGERDIL (C.), LE GOFF (J.), COENEN-HUTHER (J.), ROSSIER (C.), CHARTON (L.) 1998, *Parentalité et parcours de vie. Analyse des données du micro-recensement de famille*, Rapport scientifique, Ed. FNRS, Genève, 400 p.
- SMITH (R.) 1999, Reflections on migration, the state and the construction, durability and newness of transnational life, in L. Pries (ed.), *Migration and transnational social spaces*, Ed. Ashgate, Aldershot, p. 187-219.
- SOLIANI (L.), GHIRARDINI (P.G.) 1992, Un esercizio di previsione per gli immigrati nella città di Parma, in crescita economica e declino demografico, in S. Distaso (ed.), *La popolazione delle città italiane. Tendenze in atto e prospettive*, Cacucci, Bari, p. 453-470.
- VENTURELLI CHRISTENSEN (P.) 2002, Comportamenti, atteggiamenti ed orientamenti degli immigrati, in G. Pollini, P. Venturelli Christensen (eds), *Migrazioni e appartenenze molteplici. Gli immigrati cinesi, filippini, ghanesi, ex-jugoslavi, marocchini, senegalesi e tunisini in Italia*, Ed. Franco Angeli, Milano, p. 112-161.
- ZAMAGNI (V.) 1997, *Una vocazione industriale diffusa. Storia di Italia: le regioni dall'Unità ad oggi. L'Emilia Romagna*, Einaudi, Torino, 926 p.
- ZEHRAOUI (A.) 1994, *L'immigration, de l'homme seul à la famille*, Ciemi-Harmattan, Paris, 173 p.